

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

La Directrice Régionale

à

Monsieur le Directeur
Société CMI TECH 3I

Z.I. de la Grand Colle
Boulevard de l'Engrenier

13110 – PORT DE BOUC

Objet : Conclusions de la visite d'inspection du 11 décembre 2018 dans l'établissement CMI TECH3I à Port-de-Bouc

Monsieur le Directeur,

Votre établissement a fait l'objet d'une visite d'inspection le 11 décembre 2018, suite à une plainte de riverains relative à des rejets atmosphériques, des nuisances sonores et olfactives lors d'opérations de sablage

Cette visite, non exhaustive, était axée autour des points particuliers suivants :

- objet de la plainte,
- visite du site.

Lors de la visite, vous avez déclaré que les nuisances constatées par les riverains proviennent d'une activité de sablage d'une pièce métallique de 45 tonnes réalisée du 27 novembre 2018 au 04 décembre 2018 par votre prestataire, la société AS Peinture. Cette activité de sablage, réalisée à titre exceptionnel sur le site compte tenu des problèmes de circulation liés aux blocages des gilets jaunes, n'a pas vocation à se reproduire. Je vous rappelle que toute modification apportée aux installations ou à leur mode d'utilisation et de nature à entraîner un changement notable des est à porter avant sa réalisation à la connaissance du préfet conformément à l'article 1.4.1 de votre arrêté préfectoral du 28 janvier 2005.

Lors de la visite, l'inspection a constaté que l'activité de sablage n'est plus exercée. Quelques bâches de protection et des déchets de sable étaient présents. Je vous demande de me transmettre sous quinze jours les justificatifs d'élimination des déchets dans les filières appropriées.

Sauf réserve de votre part motivée, **dans un délai de 15 jours**, par des considérations prévues par le code des relations entre le public et l'administration, et des articles L.110-1 4, L.124-1, L.125-1, L.125-2, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, ce courrier sera publié sur le site Internet de la DREAL PACA.

Restant à votre écoute pour toute observation complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.